

Ville d'Oraison

Multi-accueil Municipal

Etablissement d'accueil du Jeune Enfant



Projet d'établissement

Maison de l'Enfance
Avenue Charles Richaud
04700 ORAISON

I. Projet social

Le multi-accueil est un espace d'accueil professionnel adapté à l'enfant de moins de 4 ans, il est aussi un lieu d'écoute, de convivialité et d'échanges afin d'accompagner les parents à faire grandir leur enfants dans l'affection, les découvertes, les apprentissages et les nouvelles expériences.

L'objectif est de concilier vie professionnelle et vie familiale, d'apporter la plus grande souplesse possible et des solutions d'accueil permettant une meilleure réponse aux besoins des familles, en essayant de s'adapter aux contraintes des parents.

Ainsi, l'équipe doit assurer le bien-être des enfants dont elle a la charge, au niveau physiologique, physique et psychologique.

1. Présentation de l'organisme gestionnaire

Le multi-accueil municipal est une structure municipale depuis le 1^{er} septembre 2012. La commune gère l'établissement, décide des inscriptions, attribue un budget annuel, donne ses directives politiques.

2. Caractéristiques du territoire

Nombre d'habitants : 5942 (population totale) au 1^{er} janvier 2018

Nombre de naissances en 2014 : 66

Nombre de naissances en 2015 : 44

Nombre de naissances en 2016 : 56

Nombre de naissances en 2017 : 53

Nombre de naissances en 2018 : 48

La commune dispose :

- d'une école maternelle « Henri Matisse »
- d'une école élémentaire « Léonie Etienne et Lucienne Chailan » sur deux sites (principal et annexe)
- d'un collège « JMG Itard »
- d'un accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, pour les enfants de 3/11 ans
- d'un accueil périscolaire, pour les enfants de 3/11 ans
- d'un centre municipal des jeunes, pour les adolescents de 11/17 ans
- d'une école de musique, théâtre et danse classique
- de nombreuses associations sportives et culturelles.

3. Lien avec les services extérieurs

La commune a signé un contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales Celle-ci alloue une prestation de service unique (ou PSU) et une subvention de fonctionnement.

La MSA est également sollicitée pour les mêmes prestations.

Le contrôle et la surveillance de l'établissement sont effectués par le médecin responsable du service de PMI, indispensable pour garantir la protection et la sécurité des enfants accueillis ainsi que la confiance des familles.

Le multi accueil municipal travaille aussi en lien avec la responsable du Relais d'Assistants Maternelles itinérant, dépendant, lui, de la communauté de communes Durance Lubéron Verdon Agglomération (DLVA)

4. Situation géographique :

Le bâtiment « La Maison de l'Enfance » accueille la structure. Il est situé à la sortie d'Oraison (en direction de La Brillanne, Manosque et Aix en Provence)

Adresse : Rue Charles Richaud 04700 ORAISON

L'accès à la Maison de l'Enfance ainsi qu'un parking ont été aménagés pour faciliter la dépose des enfants.

5. Description de la structure

La capacité d'accueil de la structure est de 45 enfants depuis le 1^{er} janvier 2019.

Celle-ci est modulée de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 avec une capacité d'accueil à 20 enfants.

Elle accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

La structure ferme quatre semaines par an : la semaine entre Noël et le jour de l'an et trois semaines au mois d'août, les jours fériés ainsi qu'exceptionnellement pour des jours de formation du personnel.

5.1 Deux types d'accueil

- **L'accueil régulier** : la réservation de place en structure est adaptée aux besoins des familles : de deux demi-journées à 5 jours par semaine. Les parents signent un contrat pour un nombre d'heures contractualisées et une participation calculée selon leurs revenus et le nombre d'enfants qu'ils ont à charge.

- **L'accueil occasionnel** : ce type d'accueil est proposé à toutes les familles avec ou sans emploi. Des places sont proposées en fonction des disponibilités de la structure de quelques heures à des journées entières.

5-2 L'équipe encadrant les enfants

- Organigramme :

L'effectif quotidien est organisé selon les règles suivantes : 1 agent pour 5 enfants qui ne marchent pas, 1 agent pour 8 qui marchent donc une moyenne de 1 agent pour 6

- Taux d'encadrement :

- Effectifs : 45 enfants
- Amplitude horaire : 11 heures, de 7h30 à 18h30.
- Formule de calcul pour définir le nombre de temps plein par jour
Amplitude horaire x nombre enfants accueillis x 5 jours /6 agents) /35h

- Personnel :

une sage-femme, directrice de la structure
huit auxiliaires de puériculture dont une en cours de validation des acquis d'EJE
cinq agents titulaires du CAP Petite Enfance
un agent responsable de la restauration
deux éducatrices jeunes enfants diplômées
L'entretien de la structure est assuré par une société de nettoyage, en dehors des heures d'ouverture de la structure.

- Intervenants extérieurs :

Un médecin référent ou le médecin de la protection maternelle et infantile (ou PMI) avec lequel les protocoles sont élaborés.

Une psychologue propose et anime une rencontre trimestrielle nommée « café des parents » à laquelle les parents des enfants accueillis sont conviés pour un échange libre et convivial autour leurs vécus mais aussi un accompagnement des parents, des analyses de situation...

Un intervenant de la médiathèque d'Oraison vient une fois par mois au sein de l'établissement pour un atelier «lecture » et laisse des livres à disposition de la crèche pour une durée de un mois.

Cinq séances d'ateliers musique, découverte des instruments, éveil et chansons, accompagnés par un accordéon sont animés par une intervenante musique.

Des séances de formation sur le développement du jeune enfant et des séances mensuelles d'analyse de pratiques sont programmées pour l'ensemble du personnel.

5.3 Rôles et missions auprès des enfants :

L'équipe du multi accueil prend en compte l'individualité de chaque enfant au sein du collectif dans lequel il évolue.

Dès la première rencontre avec la famille, la directrice explique le fonctionnement de la structure, les modalités d'accueil, répond aux questions des parents et leur remet le règlement de fonctionnement.

L'équipe tient également à entretenir un rapport de confiance avec chaque famille.

Accueillant 45 enfants de tous âges dans des sections qui peuvent être regroupées à certains moments de la journée, l'équipe travaille au quotidien pour guider les plus grands vers

l'autonomie en favorisant leurs choix durant les temps d'ateliers, ou encore en leur proposant d'aller aux toilettes régulièrement lorsqu'ils sont en phase d'apprentissage de la propreté, en les laissant manger seuls ou encore, se laver les mains seuls. De même, des petites responsabilités telle que le rangement des jeux ou livres leur sont confiées. Comme tous les établissements d'accueil du jeune enfant, la principale mission est la socialisation des enfants.

5.4 Caractéristiques et équipements des locaux :

- **Local poussettes**, à l'entrée de la crèche à l'extérieur,
- **Hall** : permettant de circuler entre les différentes sections. Un tableau d'affichage et un présentoir permet d'afficher les différentes informations (menus,...) et le règlement de fonctionnement.
- **Bureaux administratifs**
- **Réfectoire** : Les plus grands prennent leurs repas et goûters.
- **Espace de stockage au sous-sol**
- **Section des bébés** avec vestiaires avec meuble de déshabillage, biberonnerie et espace repas, sanitaires et espace de change, coin d'évolution des tout petits sécurisé « parc » et espace des bébés, deux dortoirs, parcours de motricité, miroirs avec barre d'appui,...
- **Sections des moyens et grands** : avec vestiaires, salle de change et sanitaires, salle d'activités avec structure motrice, coin jeux, coin lecture, 2 dortoirs
- **Salle de repos, vestiaires et sanitaires du personnel** (avec sanitaires pour les personnes à mobilité réduite).
- **Cour extérieure** jardin



II. Projet Educatif



1. Présentation du multi-accueil

1.1. Les Enjeux

Le multi-accueil correspond à une expérience de collectivité au sein de laquelle chaque enfant découvre une vie quotidienne différente de celle qu'il vit chez lui. Cette expérience doit permettre à chaque enfant de développer sa personnalité en tant qu'individu unique, tout en apprenant le respect de l'autre afin de trouver son équilibre.

2.2. Les principes

S'appuyant sur les travaux de pédagogues visionnaires tels que **Françoise Dolto, Maria Montessori, Emmi Pikler, Donald Winnicott, Jean Epstein...** nous réfléchissons au quotidien au regard que nous portons sur l'enfant et sa famille, sur sa place dans la société et sur son devenir. Le fonctionnement de la structure se base sur différents principes :

- respecter les besoins et prendre en compte l'individualité de chaque enfant et de sa famille.
- permettre à l'enfant un développement corporel et psychomoteur harmonieux.
- favoriser l'autonomie de l'enfant dans un environnement sécurisant.
- accompagner l'enfant en tant que personne à part entière dans une dynamique de groupe.

L'épanouissement et le bien-être de l'enfant sont les principaux objectifs de l'équipe dans tous les temps du quotidien. Les agents veillent à ce que chaque enfant prenne plaisir à venir à la crèche.

2. L'accueil de l'enfant et de ses parents

Le temps d'accueil est un moment essentiel pour les parents et pour l'enfant. Les parents peuvent se sentir inquiets, culpabilisés par l'obligation de laisser leur enfant. Et pour l'enfant, ce changement est vécu comme une séparation parfois difficile à accepter. Le rôle de l'équipe est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation et donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant et des parents pendant cette étape déterminante.

2.1. L'entretien d'accueil

Il permet une meilleure connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant. Il est l'occasion de présenter la vie à la crèche et de faire visiter les locaux. En outre, il est important pour nous d'avoir préparé l'entrée en faisant une place à l'enfant : porte manteau et casier.

2.2. L'adaptation

Mettre en place la période d'adaptation permet d'éviter une rupture brutale entre l'enfant et sa famille. Ce moment permet à l'enfant et à sa famille de faire connaissance avec l'équipe et d'appréhender les locaux. Cette période est une étape de transition entre la maison et la structure d'accueil. Chacun va prendre le temps de se repérer dans l'espace et de faire connaissance, afin de créer une relation de confiance nécessaire pour le bien-être de l'enfant, sa famille et celui de l'équipe

Le doudou : Objet transitionnel *d'après Donald Winnicott*

Amener un doudou à la crèche va jouer un rôle très important dans ce type de situation. L'entrée à la crèche représente pour l'enfant la première grande séparation avec ses parents. Pour que cette étape se passe le mieux possible le doudou accompagne l'enfant au quotidien. Il permet à l'enfant de passer du monde qu'il connaît (ses parents, sa maison, son lit, etc.) au monde extérieur qu'il va découvrir : la crèche. Cet objet va lui permettre de canaliser l'anxiété créée par cette séparation. Afin que le doudou



prenne tout son sens, il est important qu'il fasse le trajet (maison-crèche, crèche-maison) avec l'enfant et qu'il soit à portée de mains des enfants dans la section.

Dans la section des bébés, le doudou est « à disposition » dans les espaces de vie.

Dans la section des moyens, le doudou, « c'est à la demande ». Pendant les activités libres, il est à disposition sauf sur le toboggan. Certaines activités dirigées (graines) peuvent se faire au début avec le doudou pour évoluer ensuite vers « poser le doudou pour participer à l'activité » alors d'autres telles que la peinture, les jeux extérieurs se font d'emblée sans le doudou. Pour certains rituels tels que les chansons, il est proposé à l'enfant de poser son doudou.

Dans la section des grands, les activités dirigées, les repas, les sorties dans le jardin se font sans le doudou. Pendant les chansons, les enfants peuvent avoir leur doudou mais sont invités à enlever la sucette de leur bouche pour participer. Pendant le rituel des histoires, ils peuvent avoir leur doudou, cela leur permettant de se poser.

3. L'éveil

3.1. Le jeu

« Le jeu est le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu. »

Jean Epstein

Pour le jeune enfant tout est source d'éveil et de découverte, le jeu est un lieu d'exploration, le jeu est une activité non imposée. C'est à travers le jeu que l'enfant va construire sa personnalité, développer son sens créatif, son imaginaire, ses fonctions sensorielles et motrices, ainsi que son langage.

Le jeu aide à se socialiser, la vie en collectivité implique parfois que l'on doit accepter des règles, faire des compromis, partager. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant dans ses découvertes et son apprentissage, par l'observation en nous adaptant à son rythme, en mettant en place divers jeux qui sont utiles à son développement et à ses besoins.



3.2. Motricité

Selon le principe de motricité libre inspiré par **Emmi Pikler**,

- proposer le plus souvent aux enfants la position allongée.
- proposer de se mettre pied nu pour qu'ils puissent prendre appui facilement, sans glisser.
- aménagement de l'environnement de manière à ce que l'enfant puisse s'appuyer sur ses propres ressources pour faire lui-même

Il est conseillé d'habiller les enfants avec des vêtements amples mais à sa taille.

Pourquoi faire le choix de ne pas asseoir un enfant qui ne sait pas encore s'asseoir par lui-même ?

L'enfant passe par diverses phases de développement lorsqu'il grandit, au départ sa tête tient peu, puis se stabilise quelques mois après. Au niveau du dos, c'est la même chose, au départ l'enfant a une hypotonie (absence de tonus musculaire) au niveau du tronc (dos), ce qui ne lui permet pas de rester dans une position assise. En tant que professionnelles de la petite enfance, nous respectons l'évolution du corps de l'enfant et son rythme.

L'asseoir le mettrait dans une position inconfortable, car étant hypotonique, l'enfant met toute son énergie à maintenir un équilibre précaire, ses jambes immobiles qu'il ne peut plier, sa tête lourde sur un dos encore en maturation. Ce n'est pas en étant mis assis que l'enfant apprend à connaître et maîtriser son corps. Ainsi, nous laissons l'enfant découvrir son corps et ses capacités par lui-même et nous n'accélérons pas son développement en l'asseyant quand ce n'est pas le moment pour lui. Nous participons ainsi au respect de son développement physique et de son bien-être.

Pourquoi ne pas utiliser le « youpala » ?

L'utilisation du youpala est déconseillée car :

- il retarde l'acquisition de la marche. En effet, très souvent les enfants assis dans un youpala sont sur la pointe des pieds, ou sont inévitablement soutenus par une bande entre leur jambes. Ainsi, à cause du youpala, ils n'ont pas conscience de

leur corps (poids, taille, corpulence), ni même de l'équilibre de leurs jambes lorsqu'ils veulent essayer de marcher par eux-mêmes.

- Il représente un danger pour les enfants qui peuvent heurter des objets pouvant leur tomber dessus et les blesser. De plus, le nombre de chutes dans les escaliers est très fréquent.

-il retarde l'acquisition de l'autonomie de l'enfant : très souvent l'enfant est placé dans le « youpala » avant d'avoir pu expérimenter un mode de déplacement autonome efficace comme le 4 pattes. L'enfant n'apprend pas à maîtriser les passages d'une posture à une autre.

- il fausse le centre de gravité de l'enfant entraînant des troubles de l'équilibre.

- le schéma corporel de l'enfant est mis en défaut, l'enfant ne fait pas le lien entre ce qu'il voit et ce qu'il ressent. Le youpala réalise une « coupure » du corps en deux, l'enfant n'est plus en mesure d'associer ce qu'il sent et ce qu'il voit, de ses mouvements.

Le youpala fait l'objet de débats dans plusieurs pays et il a été interdit dans certains comme au Canada. Cependant le « pousseur » (ou chariot) est un bon intermédiaire et une forme de solution afin que l'enfant puisse marcher seul, sans l'aide de l'adulte et avec un appui très intéressant.



7

Pourquoi ne pas faire marcher les enfants ?

Tout comme l'exemple cité ci-dessus, l'enfant qui ne sait pas marcher lui-même peut se retrouver dans un sentiment d'insécurité lorsqu'il n'a plus les bras de l'adulte pour le « soutenir » en cas d'obstacles ou de fatigue lors de son parcours. Le principal élément à retenir dans cette situation est que : son centre de gravité étant déséquilibré, le schéma corporel de l'enfant sera mis en défaut.

De plus, lors de l'apprentissage de la marche, l'enfant n'aura pas le réflexe de mettre ses mains pour se rattraper car il aura fait ses premiers pas avec l'aide des adultes qui étaient présents pour le retenir.

Enfin, l'enfant aura un équilibre plus fragile durant les premiers mois de marche car il aura toujours été « rééquilibré » par ses proches qui le maintenaient.

4. La verbalisation

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris, cela développe ainsi l'intelligence de l'enfant.

Il est souhaitable d'accompagner la parole à une certaine attitude et gestuelle : se mettre à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et lui parler doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, l'attitude est adaptée à la situation et sécurisante auprès de l'enfant (se mettre à l'écart avec l'enfant, pour lui parler, ou le prendre dans les bras et établir un contact visuel)

→ Le langage des signes

Dans la section des bébés et des moyens, la langue des signes est utilisée. Le principe est d'associer un geste de la langue des signes à un mot. Le geste réalisé s'appelle un « signe ». Par exemple, à chaque fois que l'adulte va prononcer le mot « boire » il va le signer. Il s'agit de signer quelques mots clés qui reviennent régulièrement dans le quotidien de l'enfant.

L'intérêt est pour l'enfant qui n'a pas encore acquis la parole. Il a des besoins qu'il ne peut clairement exprimer. C'est alors par les pleurs qu'il va extérioriser un besoin, et parfois, suivant son âge, par de l'agressivité. L'enfant apprend très vite à signer contrairement à l'acquisition du langage. Vers 7-8 mois il est capable de reproduire sciemment certains gestes. Ainsi, grâce à la langue des signes, un bébé qui voudra par exemple qu'un adulte lui

chante encore une chanson aura la capacité de signer le mot « encore » pour en réclamer une autre. Signer n'influe en rien sur l'acquisition de la parole.

Le fait d'être compris plus facilement positionne l'enfant dans un contexte de sécurité affective, cela diminue sa frustration. La frustration est nécessaire pour grandir, cependant, quand la frustration devient de l'incapacité à s'exprimer celle-ci n'est pas constructive et place l'enfant dans des situations non rassurantes pour lui.

5. L'autonomie

« *L'enfant nous demande de l'aider à agir tout seul.* » **Maria Montessori**

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et des activités sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

-L'autonomie par le jeu : les activités vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

-L'autonomie au quotidien : donner des règles, repères et rituels (lavage des mains avant et après les repas, rangement des affaires lors des temps de change, le repas, la sieste ...) Pour l'habillage et le repas, l'adulte laisse faire l'enfant et lui propose notre aide s'il le désire.



6. La relation parents-professionnel

Les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s). Il est donc primordial d'accorder une place importante aux échanges du matin et du soir entre professionnels et parents pour apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes et ses rituels. L'enfant accueilli ne peut être dissocié de ses parents. Les professionnels sont là pour être à l'écoute et être capable d'accompagner la famille.

Des « cafés des parents » sont mis en place et animés par une psychologue une fois par trimestre. Les parents des enfants accueillis sont conviés à ces rencontres pour un échange libre et convivial autour de leurs vécus.

D'autres moments permettant la rencontre des parents entre eux et avec les professionnelles sont aussi organisés sous forme de goûter (goûter de Noël, goûter de fin d'année où un échange sera proposé avec l'équipe du périscolaire de l'école maternelle).

En avril 2019, une réunion de soutien à la parentalité, sous le thème « être parents d'un enfant de 0 à 6 ans a été proposée. Cette action est soutenue par l'Agence Régionale de Santé.

6.1. La coéducation

Un enfant grandit auprès de ses parents et de sa famille dans un environnement de plus en plus large qui implique d'autres enfants, d'autres adultes dont des professionnels. Il est au croisement de différents modèles éducatifs (familiaux et professionnels, notamment) qui peuvent paraître incompatibles ou être envisagés comme complémentaires. Connaître les pratiques familiales, chercher à les prendre en compte dans le lieu d'accueil permet d'assurer une continuité éducative entre les différents lieux de vie de l'enfant.

C'est alors que coexistent parents et professionnels : promesse d'alliance possible en tenant compte des différences de perception, par les uns et les autres et surtout en n'oubliant pas **les besoins et le bien-être de l'enfant**.

6.2. Les transmissions

Les transmissions ont toute leur importance afin d'assurer la meilleure qualité d'accueil possible pour l'enfant et sa famille. En effet, les moments de transmission permettent de faire connaissance, d'échanger sur les ressentis et de répondre aux attentes des familles qui doivent rester dans la limite du possible en collectivité. Ces échanges nous permettent de connaître les rythmes et les préférences de l'enfant, puis d'accompagner et rendre compte aux parents des aléas de la vie en groupe pour leur enfant (Repas, sieste, activités, griffures, bosses...)

7. Les besoins du jeune enfant

7.1. Les soins corporels

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

-L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir contenu et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qu'il va se passer, de manière à ce que l'enfant se sente en sécurité de liens.

-Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, verbaliser ce qui se passe au niveau de ses sens (chaud, mouillé, etc...)

-Pour finir, le temps de change est un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être et de plaisir partagé où l'on accompagne l'enfant vers son autonomie.

Dans la section des grands, est proposé le change debout dont l'objectif pédagogique est d'accompagner l'enfant vers l'autonomie et ainsi le laisser devenir « acteur » de son change mais aussi de l'aider à évoluer à son propre rythme. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il devient de plus en plus autonome et maîtrise de mieux en mieux ses gestes et peut avoir plus réticence à être allongé et « manipulé » pour le change.

→ Le chemin vers la propreté

-L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

-L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les professionnels tiennent compte de la maturité de l'enfant et favorisent le dialogue auprès des parents demandeurs.

7.2. L'alimentation

7.2.1. Les besoins alimentaires

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir.

La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent par les parents, l'institution (crèche, école...) et l'environnement. Les repas sont préparés selon des règles d'hygiène bien précises. Nous tenons à respecter, dans la mesure du possible, le régime alimentaire et le rythme de chaque enfant. Les menus sont affichés pour informer les parents.

7.2.2. Le moment du repas

Le repas est un temps très important, c'est un moment privilégié, il permet à l'enfant de nombreux apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux et culturels.

L'objectif, est de faire du moment du repas un moment calme et agréable, de créer une relation privilégiée avec chaque enfant ainsi que de répondre individuellement à leurs besoins.

Des temps rituels, histoires ou de chansons, précèdent le passage à table. C'est un moment important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme.

Dans le but de maintenir certains repères, les enfants s'assoient toujours à la même table et à la même place.

Il est important que les bébés prennent leur biberon dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective. Ce temps permet à l'enfant de partager un moment individualisé et privilégié avec l'adulte. Au moment de la diversification alimentaire, ils mangent dans des transats tandis que ceux qui se tiennent assis, tout comme les moyens et les grands, mangent sur des chaises autour de tables ce qui favorise la convivialité.

Les enfants mangent dans des assiettes à compartiments dans lesquelles sont disposées toutes les composantes du repas. L'objectif pédagogique est de permettre la découverte du plus grand nombre d'aliments, de favoriser l'autonomie de l'enfant et de respecter son rythme. Sur le plan éducatif, cela permet à l'enfant de rentrer dans la gestion globale du temps du repas. Par l'observation, le professionnel est garant du bon déroulement du repas et de la capacité de l'enfant à rentrer dans un repas plus normé ainsi que du respect des règles mises en place.

Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le professionnel propose le principe de la double cuillère inspiré par la pédagogie *Piklérienne* : l'adulte propose une cuillère à l'enfant, et il en prend une lui aussi afin qu'il puisse l'aider si besoin. Ensuite l'évolution se fait vers la cuillère et la fourchette.

7.3. Le sommeil

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur. Chez l'enfant, le sommeil favorise la croissance, le développement, les apprentissages, la mémorisation, les défenses immunitaires et surtout le bien-être. La durée et la qualité du sommeil sont différentes selon les individus et peuvent être perturbées par plusieurs facteurs. L'adulte veillera à respecter les conditions favorables à un sommeil de qualité selon les besoins de l'enfant.

Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. C'est pourquoi, nous attachons une grande importance à :

- savoir reconnaître les signes de fatigue propre à chaque enfant.
- mettre en place des repères (Toujours le même lit à la même place)
- respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions.

- connaître les rituels d'endormissement de chacun (doudou, sucette,..)
- favoriser une ambiance qui facilite l'endormissement (calme, musique douce, obscurité)

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

A Oraison, le 1^{er} septembre 2019

Michel VITTENET
Maire d'ORAISON